

# NOTICE DESCRIPTIVE SEMI-REMORQUE



Type SHL335

## 0. GENERALITES

- 0.1. Constructeur : F.X. MEILLER GmbH & Co KG – Untermenzinger Straße 1 - D-80997 MÜNCHEN (Allemagne)  
0.1.1. Représentant accrédité en France : MEILLER SARL – 3A route de Lyon – 67640 LIPSHEIM (France)  
0.3. Marque : MEILLER  
0.4. Désignation commerciale : MHPS 41/3  
0.5. Catégorie internationale : O<sub>4</sub>  
0.6. Genre : SREM  
0.7. Type : SHL335  
Variantes : NC  
Versions : NC  
0.7.1. Décodage des TVV :  
Le type se décompose en un groupe de 6 caractères signifiant :  
1 caractère : Marque : S = Semi-remorque  
1 caractère : Catégorie de véhicule : H = Benne arrière  
1 caractère : Dénomination du type : L = Suspension pneumatique  
1 caractère : Charge sous train roulant : 3 = nombre d'essieux  
2 caractère : Système antibloqueur de roues : 35 = PTAC maxi techniquement admissible

## 1. CONSTITUTION GENERALE

- 1.1. Nombre d'essieux et de roues : 3 essieux, 6 roues en monte simple, soit 6 pneumatiques. Essieu 1 relevable.  
1.2. Dimensions des pneumatiques : 

| Dimensions (ou équivalent) <sup>1)</sup> | Indice mini Charge/Vitesse | Rayon dynamique des pneumatiques | Charge maximale admissible en jumelée à la vitesse de 100 km/h |
|------------------------------------------|----------------------------|----------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| 385/65 R 22,5                            | 160J                       | 520 mm                           | 9 000 kg                                                       |

  
1.3. Constitution du châssis : Sur un même véhicule, tous les pneumatiques sont de dimensions identiques  
1.3.1. Dispositif d'attelage : Longerons et traverses en profilés d'acier soudés. Pivot d'attelage 2" catégorie H50 homologué suivant directive CEE 94/20.

## 2. MASSES ET DIMENSIONS (en kg et m)

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant vers l'arrière du véhicule. Les dimensions et poids exacts du véhicule sont inscrits sur le certificat de conformité.

- 2.1. Masse en charge maxi admissible en service dans l'Etat (PTAC) : 34 000 kg  
2.4. Masse en charge techniquement admissible : 35 000 kg  
2.5. Charges maximales admissibles :  
2.5.1. Sur l'essieu 1 : 9 000 kg  
2.5.2. Sur l'essieu 2 : 9 000 kg  
2.5.3. Sur l'essieu 3 : 9 000 kg  
2.5.4. Sur l'attelage : 12 000 kg  
2.7. Voie arrière (essieux 1 + 2 + 3) : 2,040 m  
2.8. Empattement :  
2.8.0. Empattement normalisé : Distance de l'axe d'attelage à l'essieu 1 : 3,590 m  
2.8.1. Empattement du tridem (Distance entre essieux 1 et 2, et 2 et 3) : 1,310 m  
2.8.2. Empattement théorique (Distance de l'axe d'attelage au milieu du train roulant : tridem) : 4,900 m  
2.9. Poids à vide en ordre de marche :  
2.9.0. Total : 6 350 kg  
2.9.1. Sur l'essieu 1 : 1 660 kg  
2.9.2. Sur l'essieu 2 : 1 660 kg  
2.9.3. Sur l'essieu 3 : 1 660 kg  
2.9.4. Sur l'attelage : 1 370 kg  
2.10. Porte-à-faux avant (distance de l'avant de la carrosserie à l'axe d'attelage) : 1 530 m  
2.11. Porte-à-faux arrière (mesuré en arrière de l'essieu 3) :  
2.11.1. Mini sans ferrures ni accessoires : 1,270 m  
2.11.2. Maxi sans ferrures ni accessoires : 1,270 m  
2.11.3. Maxi avec ferrures et accessoires : 1,380 m  
2.11. Porte-à-faux arrière (mesuré en arrière du milieu du train roulant (tandem)) :  
2.11.1. Mini sans ferrures ni accessoires : 2,580 m  
2.11.2. Maxi sans ferrures ni accessoires : 2,580 m  
2.11.3. Maxi avec ferrures et accessoires : 2,690 m  
2.12. Longueur hors tout :  
2.12.1. Axe attelage hors tout arrière : 7,590 m  
2.12.2. Longueur totale hors tout : 9,120 m  
2.13. Largeur hors tout : 2,55 m  
2.14. Intervalle autorisé pour la projection verticale, sur le plan horizontal sur lequel reposent les roues du véhicule du centre de gravité de la charge (carrosserie, aménagement et équipements, cargaison). Cet intervalle est repéré par ses distances extrêmes mesurées à partir de la projection verticale de l'axe du premier essieu arrière sur le plan de projection défini ci-dessus.  
2.14.1. Distance minimale : 0,998 m  
2.14.2. Distance maximale : 1,883 m

## 5. SUSPENSION

- 5.2. Arrière : Suspension pneumatique SAF type 1049/3505 31 SK RB 9019W avec amortisseurs hydrauliques. Système électronique de relevage de l'essieu 1 en fonction de la charge piloté par la centrale électronique EBS D WABCO. L'essieu redescend automatiquement lorsque la pression dans les soufflets de suspension des essieux 2 & 3 atteint la valeur programmée, correspondante à la charge maxi.

## 6. DIRECTION

- 6.2. Diamètre de braquage hors tout (m) : Inscription dans le cercle de giration défini par la Directive 97/27/CE